OFFICE DE PLANIFICATION ET DE DÉVELOPPEMENT DU QUÉBEC

Rapport annuel 1982-1983

Québec

Manuscrit:
Office de planification
et de développement du Québec

Publication réalisée
à la Direction générale
des publications gouvernementales
du ministère des Communications

Dépôt légal — 4e trimestre 1983
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-551-05739-6
ISSN 0714-2145

© Gouvernement du Québec

Monsieur Richard Guay, Président
Assemblée nationale du Québec
Hôtel du Gouvernement
Québec (Québec)

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport des activités de l'Office de planification et de développement du Québec pour l'exercice 1982-1983.

Veuillez agréer, monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le ministre délégué à l'Aménagement
et au Développement régional

François Gendron

Monsieur François Gendron
Ministre délégué à l'Aménagement
et au Développement régional
875, Grande-Allée est
Québec (Québec)

Monsieur le Ministre,

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport des activités de l'Office pour l'année financière 1982-1983.

Votre tout dévoué,

Office de planification
et de développement du Québec

Jacques Gagnon, Président

Table des matières

Présentation 9

A- Mandat 9
B- Organisation 9
C- Personnel 10

Activités 11

A- Activités de développement régional 11

Activités des directions régionales: 12
01) Est-du-Québec 12
02) Saguenay — Lac-Saint-Jean 13
03) Québec 14
04) Mauricie — Bois-Francs 16
05) Estrie 17
06) Montréal 18
07) Outaouais 20
08) Abitibi-Témiscamingue 21
09) Côte-Nord 22
10) Nord-du-Québec 23

B- Activités de négociation et de gestion des ententes 25

C- Activités d'administration 27

a) Gestion des ressources humaines 27
b) Gestion des ressources financières 27
c) Budget 28

D- Activités de consultation, de concertation et de communication 31

a) Consultation et concertation 31
b) Communication 32

Présentation

A- Mandat

Institué par le chapitre 16 des lois de 1969, l'Office de planification et de développement du Québec a remplacé l'Office de planification du Québec et le Conseil d'orientation économique du Québec, créés respectivement en 1968 et 1961.

En vertu de sa loi constitutive, l'Office a les fonctions et pouvoirs suivants:

- préparer pour le compte du gouvernement des plans, programmes et projets de développement économique et social et d'aménagement du territoire, en vue de la meilleure utilisation des ressources économiques et humaines et en tenant compte des particularités des régions du Québec;
- obtenir des ministères et organismes du gouvernement les renseignements concernant leurs politiques, leurs programmes, leurs projets et leurs réalisations ainsi que toute autre donnée statistique ou renseignement qu'il juge nécessaire ou utile à la poursuite de ses fins;
- exécuter ou faire exécuter, pour les fins prévues aux paragraphes précédents, des recherches, études, enquêtes et inventaires;
- coordonner les recherches, études, enquêtes et inventaires qui sont faits par d'autres ministères et organismes du gouvernement;
- donner des avis au gouvernement sur les politiques et programmes élaborés par les ministères et organismes du gouvernement en vue d'en favoriser l'harmonisation;
- faire des recommandations au gouvernement pour toute question sur laquelle il a exécuté des recherches, études, enquêtes ou inventaires;
- agir comme agent de liaison entre les ministères et organismes du gouvernement dans la mise en oeuvre des plans, programmes et projets de développement économique et social qui intéressent plusieurs ministères ou organismes du gouvernement et qui lui sont indiqués par le conseil des ministres;
- assumer la direction et assurer l'exécution de tout plan, programme ou projet de développement économique et social, y compris de tout plan, programme ou projet d'aménagement rural et de développement agricole, dont la réalisation lui est confiée par le conseil des ministres;
- administrer les fonds qui lui sont confiés aux fins d'exercer les fonctions et pouvoirs prévus au paragraphe précédent et d'en disposer de la façon indiquée par le conseil des ministres.

On a assisté à la création des comités ministériels permanents, dont la fonction est d'orienter les priorités d'intervention gouvernementale dans les secteurs liés à l'aménagement du territoire, au développement culturel, social et économique. L'Office a été appelé à collaborer étroitement avec eux, mettant à contribution les connaissances dont il dispose.

En plus de ces fonctions et pouvoirs l'Office a également pour mandat:

- d'administrer le Fonds de développement régional (FDR) pour financer des projets jugés prioritaires pour le développement d'une région;
- de gérer le Programme expérimental de création d'emplois communautaires (PECEC) et de présider le comité directeur de ce programme;
- d'agir comme interlocuteur officiel du gouvernement du Québec auprès du gouvernement du Canada pour la négociation et l'administration des ententes Canada-Québec de développement;
- d'apporter un soutien technique au ministre délégué à l'Aménagement et au Développement régional dans ses responsabilités vis-à-vis la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ainsi que dans l'élaboration d'une politique de développement régional.

B- Organisation

Au mois de mars 1982, l'Office passait sous la responsabilité administrative du ministre d'État à l'Aménagement, monsieur François Gendron. Par la même occasion la Direction générale de la planification passait sous l'autorité du ministre d'État au développement économique. En septembre 1982, monsieur François Gendron était nommé ministre délégué à l'Aménagement et au Développement régional et responsable de l'OPDQ.

Pour remplir son mandat, l'Office est composé d'un secrétariat général et de trois directions, soit la Direction générale du développement régional, la Direction générale des ententes et la Direction générale de l'administration.

Direction générale des ententes

Cette direction a le mandat de préparer et de définir le contenu des ententes Canada-Québec, de les négocier avec le Département d'État au développement économique régional (DEDER), lequel a remplacé dans ces dossiers le ministère de l'Expansion économique et régionale (MEER), et d'en assurer le suivi. Il va sans dire que ce travail de coordination comporte des relations avec la majorité des ministères sectoriels qué-

bécois qui possèdent la compétence technique pour la réalisation de l'entente. Enfin, cette direction générale doit faire l'évaluation de ces ententes pour en connaître l'impact véritable sur le développement économique du Québec.

Direction générale de l'administration

La Direction générale de l'administration fournit à l'Office des services de conseil et de soutien technique sur le plan administratif dans les domaines des ressources humaines et matérielles ainsi que des règles et pratiques administratives. Elle comprenait en 1982-1983, le Service du personnel, le Service des finances et le Service des projets spéciaux.

Direction générale du développement régional

La Direction générale du développement régional a le mandat de préparer à moyen terme des orientations de développement pour chaque région administrative du Québec, de coordonner la réalisation d'un certain nombre de projets spécifiques de développement régional, d'assurer, par le biais des conférences administratives régionales, la concertation et la coordination des interventions gouvernementales en région, et de favoriser les organismes du milieu, ainsi que la participation des citoyens et des groupes dans leur devenir individuel et collectif.

Pour faciliter ce mandat, l'Office est présent depuis plusieurs années dans toutes les régions du Québec. Cette structure déconcentrée est dotée de sept délégations régionales et de deux directions régionales, l'une à Québec et l'autre à Montréal. Cette dernière a des bureaux oeuvrant dans les sous-régions de Laurentides-Lanaudière, de Montérégie et de Montréal-centre.

Enfin, dans le cadre du Programme expérimental de création d'emplois communautaires (PECEC), le directeur du Service des finances est le vice- président exécutif du comité directeur.

Secrétariat général

Le Secrétariat général est le coordonnateur des interventions de l'OPDQ avec ses principaux agents tant ministériels ou privés qu'avec les organismes qui gravitent autour de l'Office. Il est notamment responsable des activités de communication et de la consultation auprès d'organismes volontaires tels que les Conseils régionaux de développement associés du Québec (CRDAQ), et assure le lien avec ces derniers.

C- Personnel

À la fin de l'année budgétaire 1982-1983, l'Office comptait 159 employés permanents répartis dans toutes les régions du Québec et représentant les catégories suivantes:

Catégories d'employés	Employés permanents
Hors cadre	1
Cadres supérieurs	38
Professionnels	61
Agent de maîtrise	1
Techniciens et assimilés	14
Employés de bureau et assimilés	43
Ouvrier	1
Total	**159**

L'Office a également eu recours aux services de 153 employés occasionnels totalisant 47 personnes/année dans le cadre du Programme expérimental de création d'emplois communautaires (PECEC) et 34 personnes/année pour réaliser des études ou des mandats spécifiques.

Activités

A.- Activités de développement régional

Dans une perspective de développement des potentiels régionaux, la Direction générale du développement régional a continué à s'associer, au cours de l'année financière 1982-1983, à la réalisation d'un bon nombre de dossiers socio-économiques d'importance. Pour la planification et l'exécution de ses interventions, la direction générale dispose de bureaux répartis dans toutes les régions administratives du Québec, à l'exception du Nouveau-Québec. Par ailleurs, cette présence régionale est appuyée par deux équipes au siège social, l'une chargée de l'administration du Fonds de développement régional et l'autre, affectée aux analyses de politiques régionales.

La Direction générale du développement régional administre, avec le concours des Conférences administratives régionales, deux sources de financement de projets régionaux, dont l'un, le Programme expérimental de création d'emplois communautaires (PECEC), qui est sous l'autorité du ministre de la Main-d'oeuvre et de la sécurité du revenu, constitue une aide directe à la création et à l'expansion d'entreprises et à la création d'emplois. La direction générale assume aussi la gestion du Fonds de développement régional (FDR) qui, lui, contribue à la mise en oeuvre de projets régionaux dont les dossiers soumis pour financement proviennent des bureaux régionaux. Le Fonds de développement régional a poursuivi ses interventions dans toutes les régions du Québec, comme en témoigne la répartition des engagements qui apparaît dans le tableau suivant:

Fonds de développement régional

Régions	Budget affecté($)	Nombre de projets
01- Est-du-Québec	1 481 162	13
02- Saguenay — Lac Saint-Jean	1 525 900	10
03- Québec	1 315 654	7
04- Mauricie — Bois-Francs	700 500	4
05- Estrie	602 455	6
06- Montréal	7 380 200	21
Projet Archipel	2 585 100	1
Montréal-Centre	3 431 200	8
Laurentides — De Lanaudière	268 900	4
Montérégie	1 095 000	8
07- Outaouais	562 776	6
08- Abitibi-Témiscamingue	1 156 784	9
09- Côte-Nord	7 467 372	10
10- Nord-du-Québec	243 000	4
Non régionalisé	425 000	1
Total	**22 860 803**	**91**

D'autre part, la tâche du groupe des politiques régionales est axée principalement sur l'élaboration de politiques, l'analyse des différents dossiers soumis à la Direction générale du développement régional et l'assistance aux délégations régionales. Le groupe a été chargé, entre autres, de l'étude des dossiers suivants:

Titre du projet	Objectifs	Activités
Politique de développement des régions	Préparer un document de consultation pour définir une politique développement des régions	Publication du document: Le choix des régions
Contrats de développement	Dans le cadre de la la politique de développement régional, élaborer les modalités de cette intervention	Préparation de documents pour fins de discussion
Politique de revitalisation des centres-villes	De concert avec le Secrétariat à l'Aménagement, définir le contenu d'une politique de revitalisation des centres-villes	Participation au comité technique de l'élaboration de la politique
Commission parlementaire de Schefferville	Préparer le contenu de la commission parlementaire sur l'avenir de cette ville	Tenue de la Commission parlementaire en février 1983
Politique du ski	Définir une politique québécoise du ski	Participer à un comité interministériel mandaté pour réaliser cette tâche
Bilan socio-économique	Préparer des documents d'informations générales sur la situation des différentes régions du Québec	Coordonner et participer à la réalisation de ces documents
Réforme électorale	Étudier les modifications qui pourraient être apportées au mode de scrutin actuel	Collaborer avec le Secrétariat à la réforme électorale
Usine de East-Angus	Mesurer l'impact de cette usine dans son milieu	Collaborer à la préparation du contenu de cette étude
Aménagement des rives du lac Saint-Jean	Définir un plan d'aménagement pour ce territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean	Participer avec la délégation régionale au contenu de ce document

— Activités des directions régionales

01) Est du Québec

Au cours de l'année, le bureau de l'OPDQ de l'Est du Québec a contribué à la réalisation de plusieurs projets importants. Concrètement, le Fonds de développement régional est intervenu dans la réalisation d'une dizaine de projets à caractère socio-économique pour un montant totalisant plus de un million cinq cent mille dollars. Les principaux projets qui ont été appuyés financièrement sont les suivants:

1. Réfection du chemin d'accès au site des Portes de l'Enfer et du Grand Saut (132 000 $)

Les montants consentis dans ce projet visent à améliorer, de façon à le rendre carrossable et sécuritaire, le chemin reliant le Centre d'interprétation de la nature au site des Portes de l'Enfer et du Grand Saut, sur la rivière Rimouski, et ce, sur une distance d'une dizaine de kilomètres. Ce Centre d'interprétation de la nature a été mis sur pied par le MER en 1981 pour des fins récréatives mais surtout éducatives.

2. Améliorations aux Jardins de Métis (200 000 $)

Le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP), par le biais du FDR, a pu respecter son échéancier de réalisation des travaux de rénovation et de consolidation de ce site, qui représente une valeur touristique pour la région et qui attire de nombreux visiteurs chaque année.

3. Travaux sommaires de réparation de la route G-103 (Murdochville — Grande-Vallée) (270 000 $)

Le FDR a permis au ministère des Transports du Québec (MTQ) de rendre la route G-103 conforme à ses normes par des travaux de réfection afin qu'elle soit plus sûre et efficace. La route G-103 a aussi un effet de décloisonnement sur la ville de Murdochville puisqu'elle réduit les distances entre cette localité et celle de Grande-Vallée.

4. Développement d'un parc de maisons mobiles à Sayabec (62 800 $)

L'objectif premier de ce projet est d'aider financièrement la municipalité de Sayabec dans l'installation des services d'aqueduc et d'égouts sanitaires, de fossés de drainage et l'exécution de travaux de voirie pour l'aménagement d'un parc de maisons mobiles. Ces investissements sont rendus nécessaires suite à l'implantation de l'usine de panneaux meubles dans cette municipalité, puisque le nombre de logements vacants aptes à accueillir les futurs employés de l'usine est très faible (le taux étant inférieur à 1%).

Des subventions du FDR ont aussi été consenties pour les projets suivants:
- Mise au point d'une moissonneuse d'algues marines;
- Commission de développement des pêches aux Îles-de-la-Madeleine;
- Fabrication d'un prototype de fendeuse de bois pour la fabrication de lattes;
- Gestion et exploitation de saumon dans la réserve faunique de la rivière Cascapédia;
- Rénovation du Vieux Moulin de Sainte-Luce;
- Réaménagement de sablières et de gravières aux Îles-de-la-Madeleine;
- Financement des organismes de développement (SAIREQ);
- Financement du Conseil de développement de Baie-des-Chaleurs;
- Financement de Mobilisaction, dans la MRC de Kamouraska.

Le comité d'approbation des projets du Programme expérimental de création d'emplois communautaires (PECEC) a traité plus de 45 dossiers dont 15 projets ont été acceptés pour un montant de subventions de 906 000 $. Ces projets ont généré, au total, des investissements de 3 540 500 $ (dont une mise de fonds de 947 500 $) et la création de 116 emplois.

Activités de coordination

En plus d'assurer la coordination de nombreux comités interministériels dans le contexte des travaux de la conférence administrative régionale, le personnel du bureau régional a été présent dans divers autres comités et groupes de travail. Il convient de rappeler à ce sujet:
- le sommet économique de Rimouski et son suivi;
- la préparation du sommet économique de Rivière-du-Loup;
- la participation à la mise sur pied d'un centre de recherches appliquées en tourisme;
- le centre d'interprétation scientifique Témiscouata;
- le centre de recherche et de formation continue en foresterie;
- le comité de l'Association Touristique régionale du Bas-Saint-Laurent (ATR) sur l'accueil touristique à Ville-Dégelis et Notre-Dame du Portage;
- le comité touristique — MRC des Basques;
- la revalorisation des centres-villes;
- le comité de consultation sur les lignes de transport d'énergie (Hydro-Québec).

Le bureau régional a aussi réalisé les études et recherches suivantes:
- État du dossier et impact économique du Parc du Bic;
- Étude de potentialité de l'usine de poisson à Paspébiac;
- Étude d'impact de la tordeuse sur l'économie de l'Est du Québec;
- Étude d'impact d'une fermeture de la Cartonnerie à Cabano.

02) Le Saguenay-Lac-Saint-Jean

La Conférence administrative régionale a poursuivi son expérience de fonctionnement par comité ad hoc. Cet assouplissement de la structure organisationnelle s'est traduit par une efficacité accrue dans l'identification et le traitement des projets, particulièrement en ce qui concerne le Programme expérimental de création d'emplois communautaires. De fait, par l'entremise du PECEC, des subventions ont été octroyées en région pour une somme totale de 1 800 000 $, ce qui allait entraîner des investissements évalués à 12 millions de dollars. En terme d'effectifs, les subventions ont contribué à créer 300 nouveaux emplois et à en sauvegarder 450.

Par ailleurs, le Fonds de développement régional a versé un montant identique de 1 800 000 $ en subventions au cours de l'année financière. Ces sommes ont permis l'établissement d'activités permanentes, principalement dans les secteurs touristiques, agricoles et urbains.

Les principaux projets appuyés financièrement par le FDR sont les suivants:

1. Jardin zoologique de l'An 2 000 (120 000 $)

La contribution du FDR a été appliquée à l'achat du fond de terrain nécessaire à l'expansion et à la protection de ce site futuriste, un attrait majeur au Lac-Saint-Jean.

2. Centre d'interprétation de la nature à Rivière-Éternité (300 000 $)

Le Centre d'interprétation constitue l'un des deux pôles de développement du Parc du Saguenay et l'aide financière de l'Office a permis la réalisation de divers travaux de construction.

3. Vieille Pulperie (100 000 $)

L'établissement fait partie du riche patrimoine touristique de Chicoutimi et le FDR a permis la réalisation de travaux de restauration et de développement; il est intéressant de noter, à ce sujet, que le ministère des Affaires culturelles et la Ville de Chicoutimi ont convenu de réaliser un plan-concept final qui permettra au gouvernement du Québec d'orienter toutes ses interventions futures.

4. Bleuetières familiales (70 000 $)

Le projet est né de la nécessité de solutionner les problèmes de cueillette et il fait appel à une participation financière du milieu dans une proportion de 60%. Les travaux à réaliser ont été répartis sur une période de cinq ans et l'OPDQ est intervenu pour une deuxième année consécutive. Il est prévu que les deux dernières années du programme soient à la charge du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

D'autres projets ont aussi bénéficié, en région, de l'appui du Fonds de développement régional. Il en est ainsi du camping de Desbiens, du musée Louis-Hémon de Péribonka, de l'usine d'alimentation en eau potable de Chibougamau et de la mise en valeur de la Rivière-aux-Sables à Jonquière.

D'autre part, par son implication dans les dossiers vitaux et par son aptitude à réunir et animer les différents agents économiques et sociaux de la région, l'OPDQ exerce un leadership qui s'est notamment manifesté dans les dossiers suivants:

— la mise en valeur des rives du lac Saint-Jean, dont la problématique est faite de concert avec les ministères concernés par le développement et l'aménagement du territoire;
— la remise à jour des grandes orientations de développement du Saguenay— Lac-Saint-Jean publiées en 1978;
— la coordination du comité de gestion du Sommet sur le développement et l'économie de la région 02, qui doit se tenir au printemps 1984.

03) Québec

La région administrative de Québec a connu, au cours de l'exercice 1982-1983, une année plutôt difficile où l'ensemble des sous-régions a accusé des pertes de plusieurs miliers d'emplois, notamment dans les secteurs agricole, forestier et industriel. Les régions les plus touchées ont été celles de Montmagny — L'Islet et de Thetford-Mines où le ralentissement de l'économie a fait grimper le taux de chômage à des niveaux encore jamais vus auparavant.

La région métropolitaine, pour sa part, n'a pas échappé à la conjoncture économique avec un secteur de transformation en sérieuse difficulté. Avec des activités tertiaires qui représentent 75,3% de l'emploi en 1981, comparativement à 68,8% pour l'ensemble du Québec, la région semblait, jusqu'à maintenant, pouvoir résister à tous les assauts de la crise économique. On observe maintenant un ralentissement dans l'administration et les services publics, tandis que la fonction commerciale s'est effritée légèrement, notamment dans le domaine de l'automobile, du meuble, du textile et de la chaussure. Toutefois, une certaine reprise semble s'amorcer dans certains secteurs, notamment ceux de la construction et du commerce d'automobiles.

C'est dans le cadre de cette conjoncture que les travaux de la Direction régionale de Québec ont été réalisés en 1982-1983. Ils ont porté particulièrement sur trois aspects différents, soit:

1) des efforts majeurs de concertation en vue de la préparation du Sommet économique de la grande région de la capitale;
2) des travaux de coordination et de développement régional reliés à divers projets du Fonds de développement régional;
3) diverses subventions à l'entreprise privée, notamment la PME, dans le cadre du Programme expérimental de création d'emplois communautaires (PECEC).

I — La concertation

Dans le domaine de la concertation, les travaux de la Direction régionale de Québec ont porté, dans une large mesure, sur la préparation de la conférence au sommet sur l'économie de la grande région de la capitale prévue pour les 27, 28 et 29 septembre 1983. Cinq membres du personnel de l'OPDQ assurent la coordination de cet important événement, en collaboration avec le Secrétariat permanent des conférences socio-économiques.

Ainsi, l'équipe de l'OPDQ-Québec a-t-elle réalisé le document gouvernemental sur l'état de la situation économique de la région 03 ainsi que tous les travaux de concertation préparatoires à la tenue de la conférence.

II — Le Fonds de développement régional (FDR)

Au cours de l'exercice 1982-1983, les travaux de la Direction régionale de Québec dans le cadre du Fonds de développement régional ont porté sur une quinzaine de projets dont huit ont fait l'objet de subventions pour un montant total de 1 315 654 $. Ce sont:

1. Centre des Congrès de Québec (645 000 $)

Cette subvention a permis la réalisation d'importants travaux d'isolation, de chauffage, de climatisation et d'aménagement de l'annexe nord du Centre des congrès de Québec, en vue d'en accroître la capacité d'accueil de 40%, celle-ci passant de 3 500 à 4 900 personnes.

Ces travaux étaient rendus nécessaires pour continuer d'accueillir de façon satisfaisante certaines grandes expositions et salons populaires. Ces améliorations favorisent l'augmentation du nombre de visiteurs. Une telle politique d'investissement permettra de sauvegarder la position concurrentielle de Québec dans le réseau canadien de l'industrie du congrès.

2. Moulin des Jésuites (68 000 $)

Le moulin des Jésuites constitue un élément important du patrimoine de la ville de Charlesbourg. Situé dans un arrondissement historique, il ne jouit toutefois pas d'une aire de protection indispensable à son aménagement et à sa restauration. À cette fin, une deuxième tranche de 68 000 $ vient s'ajouter à une subvention initiale de 150 000 $ pour que la ville de Charlesbourg acquière, via le ministère des Affaires culturelles, les terrains et propriétés favorisant la mise en valeur de ce monument.

3. Congrès international de la sculpture de Saint-Jean-Port-Joli (25 000 $)

Cette subvention permet à la corporation locale des artisans de Saint-Jean- Port-Joli d'organiser, en juin 1984, un congrès de la sculpture, patronné par la « National Wood Carvers Association ». Celle-ci regroupe 16 000 membres dans 42 pays et tient un tel congrès à tous les 10 ans. Cet événement aura des retombées importantes sur les plans culturel, économique et touristique.

4. Complexe d'habitation Place-de-la-Rivière (520 285 $)

Dans un objectif de revitalisation du centre-ville de Québec, le FDR a octroyé 520 285 $ à cette municipalité, pour la mise en place d'infrastructures et la construction de 56 unités de logement pour ménage à revenus moyens, au centre-ville de Québec, en bordure de la rivière Saint-Charles. Il s'agit d'une première tranche de subvention dans le cadre de la réalisation du complexe d'habitation de « Place-de-la-Rivière », opération qui constitue une amorce importante pour le retour des populations au centre de l'agglomération.

De conception révolutionnaire, le projet est réparti sur quatre ans et évalué à environ 12 755 000 $; sa réalisation implique l'action concertée de six intervenants, soit: l'OPDQ, les « habitations populaires inc. », la Fédération des caisses populaires Desjardins, la Société canadienne d'hypothèque et de logement, la Société d'habitation du Québec et la ville de Québec.

5. Comité de restauration de la rivière Jacques-Cartier (20 000 $)

Il s'agit d'un soutien financier au Comité de restauration de la rivière Jacques-Cartier en vue d'assurer une permanence de son fonctionnement. L'objectif de ce comité est de réaliser un projet global d'aménagement récréatif de la rivière Jacques-Cartier et de favoriser la pratique d'activités de plein air, telles la pêche sportive, le canotage, le camping et la randonnée.

Lorsque complété, le projet contribuera à renforcer la structure socio-économique régionale avec des retombées économiques prévisibles de trois à cinq millions de dollars annuellement pour la région immédiate.

6. Société de développement du Massif de Petite-Rivière-Saint-François inc. (23 800 $)

Une subvention de 23 800 $ versée par l'intermédiaire du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, à la Société de développement du Massif de Petite-Rivière Saint-François inc. pour la réalisation d'un programme de ski alpin sur pistes non damées et pour défrayer diverses activités de promotion.

Enfin, la Direction régionale de Québec a participé à l'élaboration d'une trentaine d'avis et de mémoires sur divers dossiers de développement, en plus de produire une programmation concertée de projets conjoncturels visant à redresser l'économie régionale.

III — Le Programme expérimental de création d'emplois communautaires (PECEC)

Au cours de l'année financière, 161 projets ont été traités dans le cadre de ce programme, ce qui porte à 506 le nombre de projets étudiés depuis octobre 1977.

De ces 161 projets 51 ont été refusés, 39 sont à l'étude, 12 ont été retirés, aucun n'a été transmis à d'autres organismes et 48 ont été acceptés. Ceux-ci représentent une aide financière de 2 979 261 $ et génèrent des investissements globaux de 18 570 735 $, tout en créant 769 emplois permanents.

Les subventions accordées pour la période se terminant le 31 mars 1983 représentaient 16% du coût des projets; la moyenne de subventions accordées depuis le début du programme est de 18% du coût du projet et le coût moyen par emploi est de 5 137 $.

04) La Mauricie et les Bois-Francs

Les activités de la Délégation régionale de l'OPDQ dans la région ont été fortement marquées par la préparation du sommet économique de la Mauricie, des Bois-Francs et de Drummond. D'autre part, le volume des activités relatives au Fonds de développement régionale (FDR) se compare à celui des années antérieures, alors que celui du Programme expérimental de création d'emplois communautaires (PECEC) s'est nettement accru. L'Office a également poursuivi en région ses mandats d'organisme de concertation, de coordination et de recherche.

À titre de coordonnateur du sommet économique, le délégué régional de l'OPDQ a été appelé à travailler en étroite collaboration avec des intervenants de différents milieux socio-économiques et institutionnels de la région aux différentes étapes de l'opération « Sommet économique ». Le sommet proprement dit s'est tenu les 15, 16 et 17 mai 1983 à Trois-Rivières. La délégation de la région administrative 04 poursuit actuellement son implication dans ce dossier au niveau du suivi administratif gouvernemental.

La programmation 1982-1983 du Fonds de développement régional pour la région 04 comptait six projets et se chiffrait à 615 000 $. Au cours de l'année, un projet supplémentaire s'est ajouté à la programmation et un montant de 89 600 $ s'est additionné au fonds. Les projets retenus touchaient principalement les secteurs du loisir et de l'aménagement. Les principaux dossiers sont les suivants:

1. Mission du Bas-Saint-François (30 000 $)

La mission du Bas-Saint-François est un organisme sans but lucratif créé par le milieu et dont le mandat est l'élaboration d'un plan de développement visant à favoriser la mise en commun des ressources humaines et financières et à mettre au point des stratégies d'intervention ayant pour but de maximiser le rendement des efforts consentis. L'apport du FDR constitue la première tranche d'une subvention versée à titre de contribution au fonctionnement de l'organisme.

2. Revitalisation du centre-ville de Trois-Rivières (500 000 $)

Dans le cadre général de la revitalisation du centre-ville de Trois-Rivières, l'OPDQ a accepté d'appuyer de façon tangible la réalisation du regroupement des services de transport interurbain. La participation de la ville à ce projet consiste à acquérir certains immeubles, à réaliser différents travaux municipaux (voirie, aqueduc, égout, etc.) nécessaires à l'aménagement d'une gare intermodale ainsi qu'à acheter l'ancienne gare d'autobus Voyageur située sur la principale artère commerciale de la ville, afin d'y faciliter la circulation. Via Rail est responsable de l'acquisition de la gare existante de C.P. Rail et de sa transformation. Il est prévu que la réalisation de ce projet se poursuive au cours de la prochaine année financière.

3 Le Village québécois d'Antan (75 000 $)

Cette corporation sans but lucratif s'est donné comme objectif la constitution et la gestion d'un parc recréant l'ambiance d'un village québécois de la fin du XIXe siècle. Le village a été monté de toutes pièces et des artisans et gens de métier, disséminés dans les ateliers et les habitations, en font l'animation. La subvention a permis la réalisation de différents travaux d'immobilisation nécessaires à la consolidation des installations.

4. Parc des chutes de la Bostonnais (80 675 $)

L'économie de la Haute-Mauricie est principalement concentrée dans l'activité forestière. Les secteurs récréatifs et touristiques constituent des voies de diversification naturelles pour cette région et c'est ainsi que l'OPDQ participe financièrement à la poursuite de l'aménagement du Parc des chutes de la Bostonnais. La subvention était reliée à des travaux d'infrastructure qui s'avéraient nécessaires pour assurer la sécurité des usagers et faciliter l'accès au site; différents autres équipements ont également été ajoutés ou améliorés afin d'augmenter le pouvoir d'attraction du parc.

Par ailleurs, au cours de l'exercice financier, 80 demandes de subventions ont été adressées au bureau régional dans le cadre du Programme expérimental de création d'emplois communautaires (PECEC) et 33 projets ont été acceptés, pour un montant de 3 207 040 $.

Le nombre d'emplois créés par les projets subventionnés est estimé à 979, ce qui permet d'évaluer à 3 275 $ de subvention le coût moyen de chacun des emplois créés. Le coût total des projets approuvés se chiffre à 25 304 355 $, les subventions ne représentent ainsi que 12,7% des investissements totaux.

D'autre part, le bureau régional de la Mauricie et des Bois-Francs a été impliqué dans divers dossiers

de recherche et de concertation via la Conférence administrative régionale ou autrement. Ainsi, divers avis relatifs aux corridors énergétiques et aux études d'impact ont été rédigés. La délégation a aussi participé à l'élaboration du bilan scientifique régional; cette démarche se poursuivra au cours de la prochaine année financière. Des travaux ont également été entrepris relativement à la constitution d'un fichier sur les centres-villes et à la mise à jour du bilan socio-économique régional.

05) L'Estrie

L'exercice 1982-1983 a été l'occasion pour la délégation régionale de l'Estrie de mettre l'accent sur le développement de secteurs d'activités économiques prioritaires et d'appuyer le développement de sous-régions telles que Lac Mégantic, Asbestos et Magog-Orford, dans le but d'assurer un meilleur équilibre intra-régional. C'est ainsi qu'ont été favorisées des interventions dans le domaine touristique (la station touristique internationale Magog-Orford, la Gorge de la rivière Coaticook) et dans le domaine culturel (le camp musical d'Asbestos). La délégation régionale est aussi intervenue dans les secteurs de la machinerie, des produits de fibre de verre et de l'imprimerie, et ce dans une perspective de création d'emplois. En outre, la délégation régionale a poursuivi l'exercice de son rôle de concertation des intervenants gouvernementaux par l'entremise des travaux de la Conférence administrative régionale de l'Estrie (CAR).

La délégation de l'Estrie s'est voulue fort active au niveau de l'aide aux entreprises. Ainsi, un total de cinquante dossiers ont été reçus par l'administration du Programme expérimental de création d'emplois communautaires, et sept sont encore à l'étude. Treize projets ont bénéficié de subventions pour une somme totale de 824 000 $, ce qui entraînait la création de 121 emplois et générait des investissements de près de 3,8 millions de dollars.

D'autre part, le Fonds de développement régional a consacré 602 455 $ à la mise sur pied ou à l'encadrement de projets issus du dynamisme régional. L'Office a maintenu, entre autres, son appui financier à la Maison régionale de l'industrie et au développement du centre-ville de Sherbrooke. D'autres projets d'importance ont bénéficié de cet appui:

1. Camp musical d'Asbestos (235 000 $)

Le camp musical d'Asbestos existe depuis près de vingt ans et c'est grâce surtout au dynamisme du milieu et à sa participation financière qu'il garantit sa permanence et assure une continuité dans son développement. Comptant sur une équipe de plus en plus professionnelle, le camp accueillait en 1982, 300 étudiants, comparativement à 54 en 1961; ceci sans compter l'accessibilité offerte à l'ensemble de la population à l'occasion de différentes activités musicales. Le FDR est intervenu pour assurer la construction d'une résidence pour les étudiants, les locaux ne répondant pas aux normes de sécurité et d'hygiène.

2. Étude de faisabilité—Usine d'East-Angus (85 200 $)

La santé économique de la municipalité d'East-Angus est grandement tributaire de celle de l'usine de l'entreprise Domtar. L'usine d'East-Angus fut acquise par Domtar au moment de sa fusion avec St-Lawrence Paper. Déjà à cette époque, les installations de l'usine étaient désuètes. Le problème fondamental de cette usine est la nature du produit, non compatible avec la disponibilité forestière de la région où elle est située. En conséquence, l'échelle de production est demeurée à un niveau restreint avec comme résultat une rentabilité marginale. La vétusté de la technologie de l'usine ne lui permet pas d'opérer efficacement. Ainsi, la délégation s'est associée au ministère de l'Énergie et des Ressources, dans le cadre du FDR, pour évaluer des solutions à long terme, afin d'assurer la viabilité de l'usine d'East-Angus.

3. Parachèvement de l'aménagement de la Gorge de la rivière Coaticook (75 000 $)

La Gorge de la rivière Coaticook est un attrait unique en son genre au sud du Québec et l'un des seuls éléments récréo-touristiques majeurs de la MRC de Coaticook. Parce que l'état des équipements du site ne permettait pas d'utiliser au maximum tout le potentiel diversifié qu'offre la Gorge, la délégation s'est jointe à la municipalité de Coaticook, à part égale, pour remédier à cette situation et favoriser la mise en valeur du site. Cette démarche s'inscrit dans une perspective d'auto-financement et de rentabilisation des montants investis antérieurement.

4. Support à la création de petites entreprises (81 450 $ sur une période de deux ans)

La base industrielle de l'Estrie est fortement appuyée sur les secteurs traditionnels. De plus, plusieurs municipalités estriennes voient leur économie dépendante d'une industrie dominante dont les centres véritables de décision sont extérieurs à la région.

Ce projet-pilote novateur, à caractère régional et inter-sectoriel, vise à encadrer les promoteurs afin de leur permettre de franchir les étapes précédant le démarrage de leur entreprise et ainsi contribuer, à moyen terme, à assurer la relève industrielle et commerciale de l'Estrie, ou bien à empêcher des promoteurs de courir à la faillite.

La délégation s'est donc jointe à Fer de Lance inc. pour permettre la réalisation de ce projet qui assurera un encadrement à des porteurs de projets de petites entreprises (un à quatre employés) qui n'ont généralement pas les ressources financières voulues pour se payer des consultants compétents au moment de l'élaboration de leur projet.

La délégation régionale a, bien sûr, maintenu sa participation active à divers dossiers de concertation ou de planification. Il en est ainsi, par exemple, des comités inter-ministériel d'Asbestos et inter-municipal du Mont-Mégantic. Le personnel de la délégation s'est aussi consacré à l'ébauche d'un contrat de développement avec les MRC du Granit et du Haut-Saint-François.

06) Région de Montréal

Les activités de la Direction régionale de Montréal et des trois délégations (Montréal-Centre, Laurentides — De Lanaudière, et de la Montérégie) ont été axées sur cinq objectifs principaux, soit l'amélioration de la connaissance sur le développement régional, l'élaboration des orientations et des priorités régionales, la coordination interministérielle et la gestion des programmes, la coopération avec l'extérieur et la consolidation de l'organisation de la région administrative de Montréal.

En outre, la Direction régionale de Montréal a effectué des travaux reliés à l'Option préférable d'aménagement de la région montréalaise, au projet Archipel de Montréal, au découpage administratif de la région, à la politique de développement régional et à l'évaluation du concept préliminaire du schéma d'aménagement de la Communauté urbaine de Montréal, et de celui de la MRC de Laval.

Amélioration de la connaissance sur le développement régional

Pour réaliser cet objectif, des travaux ont été ou sont en cours d'être effectués par la Direction régionale de Montréal. Ainsi, parmi les plus significatifs, mentionnons:

- « Le tourisme à Montréal et le projet Archipel ». Le but de l'étude est de dégager une problématique de développement du produit touristique montréalais en vue d'élaborer un éventuel plan de développement du produit et de déterminer l'impact du projet Archipel sur ce plan.
- « Montréal et l'intégration inter-régionale ». Dossier réalisé dans le cadre de travaux préparatoires du document « Le choix des régions », ou la Politique de développement des régions.
- « La présence du gouvernement dans la région de Montréal ». Ce document donne une image de l'ampleur de la présence de l'administration publique québécoise dans la région administrative de Montréal. Il a été réalisé en vue de fournir des informations utiles aux organismes chargés de l'élaboration d'un nouveau découpage régional.
- « Les villes satellites de Montréal ». L'étude, qui met à jour les perspectives de développement des sept villes satellites, a été réalisée en 1981 mais traitée et publiée à l'automne 1982.
- « État de la situation économique de la région de Montréal ». Texte-synthèse faisant le point sur la situation économique de la région de Montréal.
- « Étude d'impact économique du projet Archipel ». La Direction régionale de Montréal a poursuivi, en collaboration avec le Bureau de la statistique du Québec, l'analyse des retombées économiques du projet Archipel.
- « Perspectives de retombées technologiques du projet Archipel ». Travail réalisé dans le cadre de l'étude de faisabilité du projet Archipel de Montréal.
- « Le domaine public riverain dans le territoire de l'Archipel de Montréal ». Aperçu général de l'étendue de la propriété publique sur les rives de l'Archipel.

De plus, la Direction régionale et les trois délégations ont préparé de nombreux avis techniques, mémoires, commentaires ou fiches signalétiques.

Élaboration des orientations et priorités

Dans le cadre du Comité interministériel, la Direction régionale de Montréal a réalisé un dossier sur l'Option préférable d'aménagement de la région montréalaise qui met en évidence les tendances du développement, les actions publiques, et l'avenir de l'Option. À la suite de quoi, le Conseil des ministres (décision no. 83-25) a réaffirmé et reformulé cette option, et a confié à la Direction régionale de l'Office à Montréal le mandat d'évaluer si les interventions gouvernementales sont conformes à l'Option.

Parmi les travaux effectués par les délégations, citons:

- Laurentides — De Lanaudière. Après l'élaboration d'un profil régional et la réalisation d'une série de consultations avec des organismes du milieu et de l'administration, des documents sectoriels de travail précisant les orientations et les priorités de la région ont été produits. Les conclusions des documents favorisent la concertation régionale, en tenant compte des relations existantes avec les autres parties de la région de Montréal, de la spécificité de deux grandes entités géo-économiques Laurentides et De Lanaudière et de la création des MRC.

- **Montérégie. La délégation de la Montérégie termine actuellement un document portant sur le développement régional ayant comme but de recueillir, traiter et analyser les données nécessaires pour la connaissance de la Montérégie.**

Coordination interministérielle et gestion des programmes de développement régional

Gestion de la programmation du FDR

Au cours de l'exercice 1982-1983, une somme de 7 380 200 $ a été versée par le Fonds de développement régional pour la mise en oeuvre de 17 nouveaux projets et la poursuite de quatre projets, dont:

1 pour le projet Archipel	2 585 100 $
8 dans la région de Montréal-Centre	3 431 200 $
4 dans la région de Laurentides — De Lanaudière	268 900 $
8 dans la région de Montérégie	1 095 000 $

Région Montréal-Centre

- Société de développement industriel de Montréal (SODIM)
- Salon international de transferts technologiques
- Bourse de Montréal
- Carrefour Jeunesse Optimiste Hochelaga-Maisonneuve
- Centre de finance et de commerce international (CFCI)
- Vieux-Montréal et le patrimoine montréalais
- Relance sociale
- Commissariat aux sièges sociaux

Région Laurentides

- Centre de plein-air du Lac des Sables à Sainte-Agathe

Région De Lanaudière

- Aménagement de la forêt Ouareau
- Sommet économique de la région De Lanaudière
- Rénovation du Musée d'art de Joliette

Région de la Montérégie

- Amélioration de la productivité dans les entreprises industrielles de Granby
- Aménagement du parc de la Yamaska
- Base de plein air de Longueuil
- Centre socio-communautaire de Cowansville
- Co-Rena
- Musée québécois de la chasse à Waterloo
- Bourse de sous-traitance
- Subvention spéciale à la Société pour le progrès de la Rive Sud (SPRS)

Gestion du Programme expérimental de création d'emplois communautaires (PECEC)

Durant l'exercice 1982-1983, l'administration PECEC de la région administrative de Montréal a accepté un nombre de 136 projets pour lesquels un montant total de 9 878 485 $ a été accordé. Les subventions ont généré un investissement global de 29 888 939 $ et ont permis la création de 1 956 emplois nouveaux et le maintien de 376 emplois existants.

Régions	Projets	Subventions $	Emplois créés	Emplois maintenus	Investissements générés (excluant la subvention) ($)
Montréal-Centre	70	4 068 000	944	162	11 283 137
Laurentides	23	1 858 000	183	146	3 968 772
De Lanaudière	11	619 810	195	—	2 984 302
Montérégie	32	3 332 675	634	68	11 652 728
	136	**9 878 485**	**1 956**	**376**	**29 888 939**

Coopération avec l'extérieur

La Direction régionale de Montréal et les trois délégations régionales ont été représentées dans un certain nombre de comités, de conseils et d'organismes oeuvrant dans divers champs d'intérêt régional.

La Direction régionale et la délégation Montréal-Centre

- Comité de la CUM (Centre de finance et de commerce international — CFCI)
- Secrétariat Archipel
- CIDEM
- CRSSS-MM (Relance sociale)
- SODIM
- Carrefour Jeunesse Optimiste Hochelaga-Maisonneuve

La délégation Laurentides — De Lanaudière

- Comité permanent de développement économique des Laurentides
- Conseil de développement des Laurentides
- Conseil de développement De Lanaudière

La délégation de la Montérégie

- SPRS
- Comité interministériel sur le projet de zone récréotouristique Bromont-Waterloo — Lac Brome
- Comité spécial Sorel-Tracy

Enfin, d'autres organismes ont fait l'objet d'une collaboration avec les délégations comme par exemple, la Chambre de commerce du West Island, la Chambre de commerce de la Rive Sud, l'Association des commissaires industriels du Québec, ainsi que plusieurs ministères et municipalités.

La coordination interministérielle des projets de développement

La Direction régionale a créé une conférence d'information et de concertation entre les trois régions regroupant les membres des trois CAR régionales. L'objet de cette conférence est d'assurer la cohérence de l'action gouvernementale sur les programmes couvrant le territoire de la région métropolitaine de Montréal, l'Option préférable d'aménagement, le projet Archipel, le plan de transport en commun, le plan d'assainissement des eaux, la politique des parcs urbains et le programme de revitalisation des vieilles zones industrielles.

07) L'Outaouais

La délégation régionale de l'Outaouais a poursuivi, en 1982-1983, ses travaux sur le développement socio-économique du comté de Pontiac, en concertation avec les membres de la Conférence administrative de l'Outaouais. Un second rapport préliminaire a été présenté à la CARO. Sa synthèse a fait l'objet du numéro de mars 1983 de la revue Développement Québec. La publication du rapport final ainsi que les activités reliées à sa diffusion sont prévues pour l'automne 1983. Au cours de l'année, l'OPDQ a également contribué, grâce au FDR, au financement de projets concrets dans le comté, soit l'aménagement d'une piste de randonnée entre le lac Leslie et les chutes Coulonge, l'aménagement du site des chutes Coulonge et la construction d'un centre sportif à Chapeau.

Au cours de l'exercice, la délégation a mis l'accent sur le développement de ses relations avec le milieu régional. L'OPDQ a ainsi participé au Salon de la PME tenu à Hull et à un colloque sur la coopération organisé par le Conseil des coopératives de l'Outaouais. La délégation a fait appel au milieu lors de son opération de programmation du FDR, ce qui a permis d'identifier des projets et également de mieux faire connaître l'Office et ses programmes dans l'Outaouais. L'Office a également signé une entente avec le CEGEP de l'Outaouais en vue d'améliorer la gestion et l'encadrement des projets PECEC en région.

La délégation a, de plus, participé à plusieurs comités en région sur la haute technologie, l'habitation, ou sur des sujets plus spécifiques, qui pourront éventuellement déboucher sur des projets concrets.

Le PECEC a connu une croissance intéressante dans l'Outaouais au cours de l'année, malgré une conjoncture économique défavorable. Douze projets ont été acceptés, pour des subventions de 1,1 million de dollars et des investissements générés de 5 millions de dollars. Le programme a ainsi contribué à la création de 200 emplois, dans des secteurs aussi diversifiés que la transformation du bois, l'usinage d'équipement de haute technologie et la fabrication de cadres de bicyclettes de haute gamme.

Par ailleurs, le Fonds de développement régional a permis d'injecter une somme de 327 500 $ dans l'Outaouais:

1. Mise en valeur des chutes de la rivière Coulonge (130 000 $)

Le FDR a financé l'ouverture d'un sentier de randonnée entre le lac Leslie et le site des chutes ainsi que la construction d'un pont léger afin de compléter les ouvrages du sentier des chutes et l'aménagement d'accès à la rivière. Le site des chutes deviendra l'un des éléments majeurs du développement touristique de la région.

2. Complexe sportif du Haut-Pontiac à Chapeau (80 000 $)

L'aide financière du FDR a permis à la communauté de la partie ouest du comté de Pontiac d'achever la construction de son complexe socio-récréatif. Ce complexe permettra de minimiser la dépendance du secteur par rapport aux équipements de même type situés en Ontario.

3. Réfection et aménagement du marché public à Gatineau (75 000 $)

La participation du FDR s'inscrit dans un effort de revitalisation du centre-ville de l'ancien Gatineau. Elle vise également le développement du commerce de fruits et légumes et de la production maraîchère dans l'Outaouais québécois.

4. Étude sur la mise en valeur du secteur des lacs Trente-et-un Milles, Poisson-Blanc et Pemichangan (42 500 $)

L'OPDQ a participé à une entente tripartite avec le MER et le MLCP en vue de mener l'étude du territoire. Celui-ci renferme un riche potentiel pour l'exploitation forestière et le développement de la villégiature et contient un important capital faunique.

08) L'Abitibi-Témiscamingue

En plus d'appuyer financièrement les initiatives régionales de développement par le FDR et le PECEC, le bureau régional a assuré un appui technique aux organismes du milieu dans plusieurs dossiers dont, notamment:

— l'autosuffisance régionale
— la restructuration du secteur de l'exploration minière
— l'obtention d'une constituante de l'Université du Québec en région
— le projet d'utilisation des déchets du sciage.

Le PECEC est venu soutenir l'entrepreneurship local et régional et s'est révélé un moteur efficace de développement économique et social. Des subventions totalisant 944 236 $ ont été acceptées, favorisant la mise sur pied ou l'expansion de 16 entreprises et générant la création de 160 emplois.

Par l'entremise du FDR, la région a pu bénéficier d'un montant de 1 098 600 $ réparti entre neuf projets touchant principalement les secteurs du transport, du tourisme et des loisirs. L'Office est également intervenu dans la mise en oeuvre de la réfection de la route La Sarre — Selbaie et l'amélioration de l'aéroport de La Sarre, deux projets pour lesquels le FDR contribuera financièrement. Les autres projets retenus sont les suivants:

1. Centre de plein-air du lac Flavrian (300 000 $)

L'intervention du FDR permet de terminer la construction de ce centre pour les personnes handicapées et répond ainsi à un besoin identifié d'une infrastructure régionale de ce type.

2. Usine pilote de production de sulfate de magnésium (250 000 $)

Réalisé conjointement par la Société nationale de l'amiante et Mines Noranda, le projet vise à expérimenter la possibilité d'éliminer la pollution émanant de l'usine de smeltage de Mines Noranda par la production, sur une base rentable, de sulfate de magnésium.

3. Route Senneterre — Press (101 800 $)

Chemin forestier important, l'axe Senneterre-Press est devenu, au fil des ans, un accès privilégié pour les villégiateurs et les touristes de la région. L'utilisation accrue et diversifée de la route entraîna cependant une détérioration de celle-ci. Le projet permet l'amélioration sensible de la route et contribue au développement touristique de la région de Senneterre, secteur propice aux activités de plein air.

4. Chemin d'accès au lac Kipawa (90 000 $)

Le lac Kipawa est l'un des principaux attraits touristiques de la région par son étendue, sa faune et sa flore. Cependant, peu d'accès permettent d'atteindre le lac, dont une grande partie reste inexploitée. La construction de ce chemin de 5,9 km encouragera les activités de plein-air et soutiendra le développement touristique, une des principales industries du Témiscamingue.

5. Autres projets

— Aménagement d'une glace artificielle à Sainte-Germaine de Boulé (160 000 $)
— Aménagement d'une salle d'exposition au Centre culturel de Val d'Or (100 000 $)
— Construction et installation d'équipements de curling à La Sarre (70 000 $)
— Production de plants destinés au reboisement à Sainte-Gertrude (25 000 $)

Études et recherches

La délégation régionale a réalisé la mise à jour de la problématique économique et sociale de la région. Cette opération sert d'amorce à l'établissement de nouvelles orientations de développement pour l'Abitibi-Témiscamingue, lesquelles serviront de guide aux interventions du bureau régional de l'Office.

09) La Côte-Nord

Au cours de l'année financière 1982-1983, la délégation de l'OPDQ Côte-Nord a continué d'oeuvrer dans un contexte économique difficile. Les malaises qui ont frappé le secteur du fer ont laissé leurs traces: nombreuses mises à pied et instabilité des villes minières nordiques. L'économie forestière a continué d'être fort vulnérable. C'est ainsi que l'on a assisté à la fermeture des principales usines de sciage de la région: Produits forestiers Sacré-Coeur (PFS) et Scierie des Outardes.

L'année 1982-1983 fut celle des commissions parlementaires: la première, soit celle de Sidbec-Normines, a permis de mieux faire connaître la situation financière de cette société d'État; la seconde, soit celle de Schefferville, est venue confirmer la décision de fermeture de la compagnie minière IOC et la difficulté d'amorcer une reconversion des assises économiques d'une ville mono-industrielle.

Le bureau de l'OPDQ a toutefois assuré le financement de plusieurs réalisations par l'intermédiaire du Fonds de développement régional:

1. La construction de la route Manic V — Gagnon (6 000 000 $)

Le projet s'est poursuivi à un rythme accéléré. Cette voie de pénétration vise à désenclaver un vaste territoire au potentiel intéressant, tout en reliant deux villes minières, Gagnon et Fermont, au réseau routier du Québec.

2. Le dossier Basse-Côte-Nord (742 352 $)

Les dépenses, accrues, ont été réparties dans des projets divers: réfection de rues (Chevery, La Romaine, Blanc-Sablon et Brador), équipements récréatifs et études environnementales.

3. La Bibliothèque centrale de prêt de la Côte-Nord (300 000 $)

Cette aide financière a permis à la BCP de se doter d'installations adéquates à Sept-Îles.

4. Jeux du Québec à Sept-Îles (300 000 $)

La ville de Sept-Îles s'est vu octroyer une subvention répartie sur deux ans pour l'aider à mettre en place des équipements appropriés pour l'organisation des Jeux du Québec en 1983.

5. Restauration domiciliaire du quartier Saint-Luc-de-Laval (100 000 $)

L'OPDQ a versé une dernière tranche de subvention à la municipalité de Forestville afin que celle-ci complète son projet de restauration domiciliaire du quartier Saint-Luc-de-Laval.

Du côté du PECEC, le Comité d'approbation des projets (CAP) de la région a accepté 37 projets, soit une offre de subvention totale de 1 432 446 $, qui doit générer près de 290 emplois, dont la moitié sont à plein temps. Cette année, un effort spécial a été de nouveau consenti, de concert avec notre représentant à Sept-Îles, afin de stimuler l'entrepreneurship dans la zone de Sept-Îles — Port-Cartier.

En matière de recherches, la délégation a complété son portrait socio-économique de la Côte-Nord. Il s'agit là d'un inventaire statistique qui permet de camper les principaux paramètres de l'économie régionale.

De plus, en collaboration avec plusieurs intervenants du gouvernement du Québec en région, la délégation a préparé le « Dossier Schefferville » qui a servi de document de support pour organiser les travaux de la commission parlementaire. Cet inventaire de la situation socio-économique locale se double d'une identification d'avenues de solutions à privilégier. La situation de Schefferville commande des interventions spécifiques que la délégation s'efforcera d'appuyer au fur et à mesure que le groupe de travail, constitué suite à la commission parlementaire, identifiera des besoins.

En ce qui a trait à la concertation avec les intervenants du milieu, la délégation a enclenché des relations plus suivies avec plusieurs représentants du niveau municipal. Il en fut de même avec les commissariats industriels et divers groupes d'intervention économique.

La collaboration du CRD régional fut précieuse dans plusieurs dossiers, particulièrement dans le secteur des pêches. Les tables de concertation sectorielles de cet organisme et son implication dans des dossiers clefs ont confirmé un plus grand rayonnement dans le milieu et le sérieux de ses avis.

La Conférence administrative régionale (CAR) a fait le point sur une série de dossiers d'actualité:

- État de la situation à Schefferville
- Plan d'action d'Anticosti
- Rencontres avec des MRC
- Programmation du Fonds de développement régional
- Relance économique

De plus, divers comités ou groupes ad hoc d'intervention se sont impliqués dans les dossiers suivants: Mission Basse Côte-Nord, Archipel de Mingan et la politique de développement des régions.

Le personnel de la délégation a établi des relations suivies avec des groupes universitaires (UQAC, McGill et Laval) dans divers domaines où des chercheurs pouvaient appuyer nos démarches. Mentionnons, à ce sujet, la problématique des villes mono-industrielles, la culture de la chicoutai et l'établisse-

ment d'un programme de certificat en développement régional.

10) Le Nord du Québec

L'année financière 1982-1983 aura été l'occasion de confirmer l'intérêt que l'OPDQ porte depuis plusieurs années au développement des régions nordiques, par la formation de la Délégation régionale du Nord du Québec dont les bureaux sont situés à Québec.

Les orientations de travail ont gravité autour de trois grands objectifs:

— L'amélioration des connaissances du milieu régional pour des fins de planification

Avec l'année 1983, se termine la première phase du projet PRONOBEC qui consistait à préparer, conjointement avec l'Université du Québec à Chicoutimi et les différents centres de recherches nordiques, un document-synthèse faisant le point sur l'état des connaissances actuelles sur le Nord du Québec. La version finale de « Le Nord du Québec: profil régional » sera éditée au cours des prochains mois et disponible à l'automne 1983.

Au cours de l'année, les 26 dossiers sectoriels qui ont servi de base à la rédaction du document-synthèse ont été distribués aux différents intervenants touchés plus particulièrement par les questions nordiques de même qu'aux principaux centres de documentation intéressés. Ces documents sont regroupés à l'intérieur de cinq thèmes: l'histoire, le milieu physique, la population, l'organisation régionale et locale, et la vie économique.

De même, la banque de références bibliographiques qui regroupe plus de 6 000 références inventoriées au cours de la phase initiale du projet PRONOBEC est maintenant disponible à partir de Québec, suite à une entente avec la bibliothèque administrative du ministère des Communications du Québec.

— Faire profiter la population régionale des différents programmes administrés par l'OPDQ

Tout en étant conscient des conditions particulières inhérentes aux projets nordiques, l'OPDQ entend stimuler le développement d'entreprises gérées par les autochtones. Pour ce faire, le Programme expérimental de création d'emplois communautaires (PECEC) s'avère un outil privilégié.

Dans le Nord du Québec, le PECEC a subventionné trois projets pour lesquels des subventions de 172 341 $ ont été attribuées au cours de l'année financière 1982-1983. Ces projets ont généré des investissements de 1 830 966 $ et contribué à la création de 24 emplois permanents. Une subvention de 120 000 $ au nom de la Corporation foncière de Kuujjuaq a contribué au financement de la construction d'une auberge de vingt chambres; une subvention de 20 000 $ à la Corporation foncière d'Akulivik pour la construction et l'exploitation d'un restaurant casse-croûte et d'un espace à bureaux et 32 341 $ pour l'exploitation d'un hôtel à Salluit.

La délégation régionale du Nord du Québec a appuyé financièrement quatre projets par l'intermédiaire de son Fonds de développement régional (FDR), pour un montant global de 231 000 $.

1. Étude visant à évaluer la faisabilité du projet de relancer une entreprise commerciale de pêche côtière dans la région de la Baie-d'Ungava (100 000 $)

Ce projet de recherche à vocation économique a été présenté par la Société Makivik, organisme qui représente les intérêts des Inuit du Québec. Il s'agit d'effectuer une pêche exploratoire qui permettra de fournir des renseignements sur la répartition, la biologie et le potentiel commercial de certaines espèces dans le but d'établir une industrie de pêche dans la région de la Baie d'Ungava.

Ce projet s'étendra sur deux années et exigera une subvention globale de l'Office de 334 814 $, par l'intermédiaire de son Fonds de développement régional. Au 31 mars 1983, 100 000 $ avaient été versés au projet, dont le coût total prévu est de 582 585 $.

2. Préparation d'un plan de développement socio-économique pour l'ensemble de la communauté crie (25 000 $)

Dans le but d'aider les collectivités locales et régionales à mieux maîtriser leur propre développement, l'Office a accordé à l'Administration régionale crie une subvention de 25 000 $ au cours de l'année financière 1982-1983 pour la préparation d'un plan de développement socio-économique.

Les différents partenaires du projet: la Société de développement des autochtones de la Baie-James (SODAB), l'Administration régionale crie (ARC), le ministère des Affaires indiennes et du nord canadien et l'OPDQ assument le financement du projet qui s'étalera sur deux années, impliquant un montant total de 200 000 $. L'Administration régionale crie assumera la maîtrise d'oeuvre du projet sous la supervision d'un comité regroupant les différents partenaires du projet.

3. Construction d'un camp de base aux monts Otish (34 000 $)

En mars 1983, l'Office accordait au Centre d'expéditions et de plein air Laurentien (CEPAL) une subvention de 38 000 $ pour la construction d'un camp de base au Lac Boucane dans les monts Otish; 34 000 $ ont été versés au terme de la présente année financière.

Ce projet qui vise à mettre en valeur et mieux faire connaître les attraits nordiques du Québec, doit permettre de recevoir les touristes désireux de séjourner dans les monts Otish pour y faire de l'escalade, de la randonnée ou du ski; il servira également pour des excursions vers le nord, particulièrement sur les rivières Eastmain et La Grande.

4. Centre de plein-air de Matagami (72 000 $)

La subvention de 72 000 $ accordée à la Municipalité de la Baie-James (MBJ) par l'intermédiaire du FDR, accompagnée d'une participation financière de la Société d'énergie de la Baie-James et d'une mise de fonds de la municipalité, devrait permettre de compléter l'aménagement du centre de plein air du lac Matagami. Les travaux à effectuer, évalués à 250 000 $, comprennent l'installation d'un réseau d'égout et d'aqueduc, le gravelage des voies d'accès, l'implantation d'un site de camping et d'activités hivernales, et la construction d'un centre communautaire polyvalent. Au 31 mars 1983, un montant de 72 000 $ avait été versé à la MBJ par l'OPDQ. En plus de satisfaire les besoins d'activités récréatives exprimés par la population locale, le centre de plein air profitera aux touristes séjournant dans ce secteur.

— Faciliter la concertation avec les partenaires gouvernementaux et le milieu

La concertation avec les partenaires gouvernementaux est facilitée par la participation du délégué régional à la table multisectorielle coordonnée par le Secrétariat des activités gouvernementales en milieu amérindien et inuit (SAGMAI) qui réunit les représentants des ministères concernés.

Quant à la consultation et à la concertation du milieu, le Conseil régional de développement Kativik (CRDK) contribue à une meilleure concertation des organismes oeuvrant sur le territoire situé au nord du 55e parallèle et fournit une aide précieuse dans le suivi des projets acceptés dans le cadre du PECEC. Des rencontres régulières entre le Grand Conseil des Cris et la Délégation du Nord du Québec ont permis jusqu'à maintenant à quelques conseils de bande représentant les communautés cries (8) de la région de faire part de leurs priorités de développement socio-économique et de mieux connaître les critères d'admissibilité aux différents programmes d'aide gouvernementaux.

B- Activités de négociation et de gestion des Ententes

En ce qui concerne les ententes auxiliaires, l'exercice 1982-1983 a été marqué par plusieurs événements qui en ont fait une année différente des années précédentes.

D'abord, au cours de cet exercice, la gestion courante des ententes a été perturbée par la réorganisation des ministères fédéraux à vocation économique. Alors que depuis le début des ententes auxiliaires, le ministère de l'Expansion économique régionale était le responsable pour le fédéral de la gestion des ententes auxiliaires, en 1982-1983 cette responsabilité a été transférée aux divers ministères sectoriels fédéraux concernés.

Au sujet de la gestion des ententes auxiliaires en 1982-1983, il y a lieu de mentionner le prolongement de l'entente auxiliaire sur le développement touristique jusqu'au 31 mars 1984. Ceci a permis une réallocation des sommes consacrées aux projets déjà inscrits en plus de l'addition de nouveaux projets en vue d'une utilisation maximale des sommes disponibles. Enfin, des négociations ont été entreprises en vue d'ajouter à cette entente un volet consacré au développement du ski alpin au Québec.

De nouveaux projets ont été inscrits à l'entente sur le développement agricole et une accélération du programme d'assainissement des sols dans certaines régions, par le MAPAQ, a été acceptée par le comité directeur. Ces décisions font en sorte qu'à la fin de l'entente, les sommes résiduelles, s'il y en a, seront minimes.

Le comité directeur de l'entente sur les infrastructures industrielles a accepté, au cours du dernier exercice, l'inscription de quatorze nouveaux projets totalisant des engagements dépassant les 3.3 millions de dollars pour les volets I et II de l'entente. Avec l'exercice 1982-1983 se terminait pour les municipalités la possibilité d'inscrire des projets d'aménagement prévisionnel d'espaces industriels. Les fonds disponibles à l'entente seront consacrés, d'ici la fin de celle-ci, aux projets ponctuels de développement industriel.

Concernant le Parc industriel et commercial aéroportuaire (PICA), le Québec a maintenu en opération la société responsable de ce parc, bien que le fédéral se soit retiré de l'entente. Le fédéral a toutefois assumé sa quote-part des frais d'administration pour l'exercice 1982-1983.

Le ralentissement de l'activité économique que nous avons subi ces dernières années a eu également des répercussions sur les calendriers de réalisation des projets de modernisation des industries de pâtes et papiers. Il s'agit dans la plupart des cas de report et non d'abandon des projets. Considérant que cette entente ne se termine qu'en 1986, il y a tout lieu de croire que le programme de modernisation des industries de pâtes et papiers permettra le redressement des investissements dans ce secteur important de l'économie.

L'entente sur le développement forestier a fait l'objet d'un réaménagement des sommes disponibles permettant ainsi d'apporter une aide aux producteurs de la forêt privée. Cette aide favorisera des investissements nouveaux dans ce secteur, investissements que l'on évalue à quelque trente-trois millions de dollars.

Enfin, l'exercice 1982-1983 a été marqué par la fin des travaux à deux grands projets: le Palais des Congrès de Montréal et l'Usine de papier journal d'Amos. Ceci mettait fin également aux ententes reliées à ces projets.

Enfin, puisque 1984 marque la fin des ententes auxiliaires (à l'exception de l'entente sur les pâtes et papiers qui ne se terminera qu'en 1986), l'exercice 1982-1983 a également été l'occasion de s'interroger sur l'avenir des ententes après 1984.

Cette question a son importance puisque au cours des dix ans qu'aura duré l'actuelle entente-cadre, le Québec aura réalisé des projets nécessitant des investissements de 1.7 milliard de dollars dont un milliard provenait du fédéral.

C'est pourquoi MM. François Gendron, ministre délégué à l'Aménagement et au Développement régional, et Jacques-Yvan Morin, ministre des Affaires intergouvernementales, ont soumis à leurs collègues du cabinet un document leur permettant de définir la position du Québec dans le cas de l'avenir des ententes auxiliaires.

État des dépenses 1982-1983*
(000' $)

Ententes	Date de la signature	Montant	Dépenses au 1982-03-31	Dépenses au 1983-03-31	Solde	Échéance
Développement des transports	1974-03-15	454 775	297 057	20 905	136 813	1984-03-31
Infrastructures industrielles	1975-03-26	137 670	77 823	9 802	50 045	1984-03-31
Développement forestier	1975-03-26	322 333	180 508	56 006	85 819	1984-03-31
Développement agricole	1976-03-26	103 027	93 583	3 750	5 694	1984-03-31
Parc industriel et commercial aéroportuaire (PICA)	1976-06-18	13 156	6 881	337	5 938	1982-03-31
Assainissement des eaux	1978-03-31	200 000	198 167	—	1 833	1983-03-31
Développement touristique	1978-04-06	135 972	93 649	20 500	21 823	1983-03-31
Équipements publics	1978-05-16	34 876	33 560	294	1 022	1982-09-30
Pâtes et papiers	1979-05-15	240 000	53 127	19 380	167 493	1984-03-31
Donohue Normick à Amos	1980-08-24	42 500	41 795	705	—	1983-03-31
Société Inter-Port de Québec	1981-07-03	9 250	636	2 186	6 428	1984-03-31
Total		**1 693 559**	**1 076 786**	**133 865**	**482 908**	

* Il s'agit des ententes encore en vigueur au 31 mars 1983

Ententes auxiliaires: Budget 1982-1983 par région administrative ('000 $)

Ententes	Est du Québec	Lac St-Jean	Québec	Mauricie Bois-Francs	Estrie	Île de Montréal Laval 06A	Laurentides Lanaudière 06B	Montérégie 06C	Outaouais	Abitibi Temiscamingue	Côte-Nord	Non régionalisé	Total
Développement des transports	11 148	3 097	—	—	—	—	—	—	5 918	742	—	—	20 905
Infrastructures industrielles	1 205	—	1 072	643	894	822	2 853	1 856	—	297	159	1	9 802
Développement forestier	188	3 209	603	69	—	—	78	—	932	1 596	1 251	48 080	56 006
Développement agricole	1 396	1 752	56	31	—	—	—	—	—	515	—	—	3 750
Pica	—	—	—	—	—	—	337	—	—	—	—	—	337
Développement touristique	2 008	859	6 166	724	—	6 183	2 776	900	402	40	442	—	20 500
Équipements publics	—	—	—	—	—	—	—	—	92	167	35	—	294
Pâtes et papiers	2 016	4 306	14 660	31 518	537	—	2 859	1 155	7 386	4 777	3 293	—	72 507**
Donohue-Normick – Amos	—	—	—	—	—	—	—	—	—	705	—	—	705
Société Inter-Port de Québec	—	—	2 186	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2 186
Total	**17 961**	**13 223**	**24 743**	**32 985**	**1 431**	**7 005**	**8 903**	**3 911**	**14 730**	**8 839**	**5 180**	**48 081**	**186 992**

** Il s'agit ici de chiffres cumulatifs depuis le début de l'entente.

C- Activités d'administration

A) Gestion des ressources humaines

Les responsabilités du Service du personnel couvrent tous les éléments reliés à la gestion des ressources humaines de l'OPDQ. Que ce soit en matière de politiques, de planification ou de participation à divers programmes de ressources humaines, le Service du personnel doit miser sur les mesures appropriées et mettre de l'avant les interventions requises en regard des objectifs internes de l'OPDQ et des réglementations en vigueur.

Une somme importante des activités du Service du personnel se retrouve à la rubrique « activités régulières ». Comme il serait fastidieux d'énumérer chacune des transactions qu'impliquent ces activités, en voici un résumé:

Activités 1982-1983	Hommes	Femmes	Total
Affectation	11	7	18
Avancement d'échelon	53	33	86
Mutation (arrivée)	5	5	10
Mutation (départ)	20	12	32
Promotion	2	3	5
Recrutement	—	—	—
Pré-retraite	1	1	2
Retraite	1	—	1
Embauche occasionnelle OPDQ	27	60	87
Embauche occasionnelle PECEC*	40	26	66
Désignation	6	—	6
Démission	1	1	2

* Le Service du personnel assure la gestion du personnel embauché pour le Programme expérimental de création d'emplois communautaires (PECEC).

Par ailleurs, plusieurs activités du service sont désignées: « activités de développement ». Aussi nombreuses que variées, ces activités couvrent des éléments de politique et de formation reliés au développement des ressources humaines.

Ainsi, le service a mis en oeuvre des moyens d'action afin de poursuivre les efforts de redressement d'emploi. En ce qui a trait aux programmes d'égalité en emploi, il a réalisé en plus du plan d'action pour les personnes handicapées, celui des membres des communautés culturelles. L'OPDQ a participé cette année à la création d'un comité interministériel de sensibilisation, à qui il a apporté un important support dans la réalisation de son mandat. Celui-ci consistait à rédiger, pour tous les agents ministériels un document de base sur les sessions de sensibilisation à la personne handicapée. Soulignons que le service a collaboré efficacement avec le comité responsable du programme d'égalité en emploi pour les femmes.

De plus, dans le cadre du développement des ressources humaines, l'OPDQ a sélectionné six professionnels à titre de relève potentielle pour d'éventuelles tâches de direction. Cette relève des cadres s'est vu offrir un ensemble d'activités de formation en gestion.

Dans les domaines de la formation et du perfectionnement, le Service du personnel a réalisé cette année deux plans de développement, l'un pour son personnel d'encadrement et l'autre pour son personnel professionnel, fonctionnaire et ouvrier. Cette réalisation se répartit comme suit: 250 jours/personnes internes et 338 jours/personnes externes. Dans le but de combler les besoins de formation des différentes catégories de son personnel, le service a offert 15 sessions internes. Notamment en ce qui concerne le personnel d'encadrement, l'OPDQ, visant à accroître la qualité et la performance au niveau de la gestion, a innové en offrant à ses cadres une approche différente en matière de perfectionnement: le programme intégré de gestion.

B) Gestion des ressources financières

En plus des fonctions de gestion financière et de conseil auprès de la direction de l'Office, le Service des finances a assuré jusqu'en décembre 1982 la gestion des services auxiliaires.

Voici, pour 1981-1982, les principales réalisations découlant des mandats assumés par ce service.

— *Contrôle des budgets et des dépenses*

Ce service effectue le suivi de toutes les étapes d'élaboration des budgets annuels de l'Office et participe à la défense des crédits en commission parlementaire. Il assure aussi les contrôles nécessaires aux autorisations préalables des dépenses et à l'application des règlements et directives en vigueur dans l'administration publique.

Il fournit également l'assistance technique à divers organismes subventionnés à même le budget de l'Office, tels les conseils régionaux de développement (CRD).

— Perception et comptabilisation des revenus

Dans le cadre des ententes Canada-Québec, le service est responsable:

1) de préparer les réclamations et d'obtenir les remboursements auprès du gouvernement du Canada;
2) d'assurer la coordination interministérielle auprès des directions financières et comptables des ministères maîtres d'oeuvre.

En ce qui a trait aux prêts consentis aux municipalités et autres organismes, ce service est responsable de la gestion et de la récupération de ces prêts.

C'est le Service des finances qui assure la comptabilisation et la perception des revenus et recettes de l'Office. Il doit produire mensuellement au contrôleur des finances les rapports concernant les revenus et recettes de l'Office.

— Programme expérimental de création d'emplois communautaires (PECEC)

Le Service des finances assume la coordination et l'administration des fonds alloués à ce programme. Il contribue notamment à la bonne marche de la coordination financière et budgétaire à partir des procédures administratives prévues à cette fin. Dans ce cadre, le service assure l'administration des onze comptes de banque en fiducie dans toutes les régions du Québec. Ces comptes ont reçu un fonds de roulement de cent cinquante mille dollars (150 000 $) chacun. Au 31 mars 1983, et ce, depuis sa création, 1 134 projets pour une somme de 72,3 millions de dollars ont été approuvés à titre de subventions aux promoteurs. Le directeur des finances, vice-président exécutif de ce programme, ainsi que le coordonnateur financier du PECEC sont membres du comité-directeur de ce programme, lequel comité doit approuver des projets entraînant des subventions de 75 000 $ ou plus.

C) Budget

L'Office de planification et de développement du Québec était responsable de l'administration d'un budget de 37 889 2 millions de dollars soit des programmes 04, 05 et 06 du ministère du Conseil exécutif.

À cette somme s'ajoute un montant de 168,3 millions de dollars réparti comme suit:

— 143,3 millions de dollars inscrits dans les ministères maîtres d'oeuvre et afférents aux projets de développement régional relatifs aux ententes auxiliaires Canada-Québec.
— 25,0 millions de dollars transférés à l'Office par le ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu dans le cadre du Programme expérimental de création d'emplois communautaires (PECEC).

Les tableaux qui suivent ont été conçus selon la structure budgétaire de l'Office et sont comparatifs avec ceux de l'année financière 1981-1982.

A- Répartition du budget par programme, élément et maître d'oeuvre (en milliers de dollars)

	1982-1983	1981-1982
Coordination au développement économique et régional et interventions de développement régional		
— Ce programme vise à favoriser la concertation entre ministères et divers agents économiques en vue de réaliser des interventions prioritaires de développement régional.		
04 — Coordination du développement économique et régional et intervention de développement régional		
	(1)	
01 — Fonds de développement régional incluant pour le programme PECEC une somme de 25 000 $ pour 1982-1983 et 17 500 $ pour 1981-1982	47 700,0	55 128,5
02 — Provision pour augmenter tout crédit	5 100,0	100,0
Total programme 04	**52 800,0**	**55 228,5**

(1) Incluant une somme de 3 000 $ pour des programmes de soutien de l'économie et de création d'emplois.

Planification économique et régionale, consultation et administration de l'OPDQ

— Ce programme vise à élaborer des dossiers de planification en matière économique et régionale. Il vise également à coordonner et diriger les ressources humaines, physiques et financières essentielles à la gestion des programmes de l'OPDQ, tout en y associant les organismes consultatifs.

05 — Planification économique et régionale, consultation et administration de l'OPDQ.

	1982-1983	1981-1982
01 — Travaux de planification	—	600,0**
02 — Aide à la consultation	1 935,1	1 935,1
03 — Direction et soutien administratif	7 528,6	7 856,0**
Total programme 05	**9 463,7**	**10 391**

** Incluant les budgets afférents à la Direction générale de la planification transférés au ministère du Conseil exécutif le 1er avril 1982.

Consultation des agents socio-économiques

Ce programme vise à fournir à l'OPDQ des avis en matière de développement socio-économique et régional.

	1982-1983	1981-1982
06 — Fonctionnement et capital	**625,5**	**454,7**
Total programme 06	**625,5**	**454,7**
Total (OPDQ): programmes 04, 05 et 06	**62 889,2**	**66 074,3**
Crédits inscrits dans les ministères maîtres d'oeuvre et afférents aux projets de développement régional (OPDQ) dans le cadre des ententes Canada-Québec	143 300,0	213 529,8
Grand total (OPDQ et ministères maîtres d'oeuvre)	**206 189,2**	**279 604,1**

B — Répartition du budget par programme, élément et maître d'oeuvre (en milliers de dollars)

Ministères	1982-1983	1981-1982
Affaires culturelles	5 500,0	5 510,0
Affaires municipales	1 500,0	8 834,4
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	6 100,0	20 400,0
Énergie et Ressources	67 800,0	93 200,0
Environnement	—	23 831,4
Industrie, Commerce et Tourisme	14 100,0	17 500,0
Loisir, Chasse et Pêche	8 400,0	7 754,0
Travaux publics	19 000,0	—
Transport	20 900,0	36 500,0
OPDQ (Conseil exécutif)	62 889,2*	66 074,3*
Total	**206 189,2**	**279 604,1**

* Cette somme regroupe les programmes 04, 05 et 06 du Conseil exécutif.

C — Évolution des budgets bruts par groupe d'activités de 1978-1979 à 1982-1983 (en milliers de dollars)

Activités	1978-1979	1979-1980	1980-1981	1981-1982	1982-1983
Ententes Canada-Québec	184 008,3	209 615,0	205 471,0	213 529,8	143 300,0
Programme expérimental de création d'emplois communautaires	13 000,0	16 500,0	24 650,0	17 500,0	25 000,0
Fonds de développement régional	31 182,3	38 292,0	24 346,5	37 628,5	27 800,0[1]
Travaux de planification	1 444,7	1 425,0	875,1	600,0	—
Autres activités	7 300,1	8 551,4	9 651,8	10 345,8	10 089,2
Total	**236 935,4**	**274 383,4**	**264 994,4**	**279 064,1**	**206 189,2**

1 Incluant une somme de 5 100 $ en provenance du programme 04, élément 02.

D- Évolution des budgets et contribution fédérale par entente de 1978-1979 à 1982-1983 (en milliers de dollars)

Ententes		Budget brut	Contribution fédérale	Budget net
Arda — Est-du-Québec, Zones spéciales (Aménagement rural et développement agricole)				
1978-1979	Montant	1 108,3	962,7	145,6
	pourcentage	(100,0)	(86,9)	(13,1)
1979-1980	—	—	—	—
1980-1981	—	—	—	—
1981-1982	—	—	—	—
1982-1983	—	—	—	—
Entente-Cadre				
1978-1979	Montant	182 900,0	96 163,5	86 736,5
	pourcentage	(100,0)	(52,6)	(47,4)
1979-1980	Montant	209 615,0	115 894,0	93 721,0
	pourcentage	(100,0)	(55,3)	(44,7)
1980-1981	Montant	205 471,0	123 852,0	81 619,0
	pourcentage	(100,0)	(60,3)	(39,7)
1981-1982	Montant	213 529,8	128 587,9	84 941,9
	pourcentage	(100,0)	(60,2)	(39,8)
1982-1983	Montant	143 300,0	77 382,0	65 918,0
	pourcentage	(100,0)	(54,0)	(46,0)

E — Répartition du budget par gouvernement et nature de dépenses 1982-1983

	Québec			Canada			Total		
	Ordinaire	Immobilisation	Total	Ordinaire	Immobilisation	Total	Ordinaire	Immobilisation	Total
Entente-cadre	20 500,5	45 417,5	65 918,0	24 065,8	53 316,2	77 382,0	44 566,3	98 733,7	143 300,0
Programme expérimental de création d'emplois communautaires	25 000,0	—	25 000,0	—	—	—	25 000,0	—	25 000,0
Fonds de développement régional	11 600.0	16 200,0	27 800.0	—	—	—	11 600,0	16 200,0	27 800,0
Gestion interne et soutien de l'OPDQ	9 434,9	28,8	9 463,7	—	—	—	9 434,9	28,8	9 463,7
Consultation des agents socio-économiques	622,0	3,5	625,5	—	—	—	622,0	3,5	625,5
Total	**67 157,4**	**61 649,8**	**128 807,2**	**24 065,8**	**53 316,2**	**77 382,0**	**91 223,2**	**114 966,0**	**206 189,2**

D- Activités de consultation, de concertation et de communication

a) Consultation et concertation

Les activités de consultation et de concertation au cours de l'année ont été marquées par la négociation pour le renouvellement du protocole d'entente avec les Conseils régionaux de développement associés du Québec (CRDAQ).

Les CRD sont des organismes volontaires regroupant dans chacune des régions administratives du Québec différents représentants du milieu régional (municipalités, villes, commissions scolaires, entreprises, associations patronales, syndicales, organismes de développement, etc.). L'objectif premier des CRD est de promouvoir le développement régional par la consultation et la concertation des agents de leur région.

Les conditions minimales d'accréditation et d'éligibilité aux subventions de l'OPDQ sont notamment le respect des territoires des régions de l'administration gouvernementale, la représentativité à la fois sectorielle et territoriale des principaux organismes du milieu, et un minimum de 10% d'autofinancement.

Le régime des subventions comporte une enveloppe de base destinée à assurer un fonctionnement minimum ainsi qu'une contribution financière à un Fonds d'initiatives à la concertation (FIC), sur la base de 1 $ OPDQ pour 1 $ du milieu. Le FIC, dont l'expérimentation a débuté au cours de l'année dernière, soit en 1981-1982, vise les objectifs suivants:

— améliorer la portée et l'efficacité de la concertation;
— servir de démarreur dans des projets innovateurs dont la maîtrise d'oeuvre relève des agents de développement du milieu;
— donner une plus grande visibilité à la participation financière du milieu.

Au cours de la présente année, les subventions de base sont demeurées les mêmes qu'en 1981-1982, alors que la contribution de l'Office au FIC a été portée à 37 500 $ par CRD en comparaison de 25 000 $ en 1981-1982. Il existe dix CRD au Québec, qui ont reçu les subventions suivantes:

CRD	Subventions de base $	Contribution au FIC $
Est-du-Québec	190 400	37 500
Saguenay — Lac-Saint-Jean	192 500	37 500
Québec	202 100	37 500
Mauricie — Bois-Francs	192 900	37 500
Cantons de L'Est	187 600	37 500
Laurentides — Lanaudière*	192 200	37 500
Outaouais	190 200	37 500
Abitibi-Témiscamingue	187 900	37 500
Côte-Nord	195 000	37 500
Kativik	130 000	37 500
CRDAQ	74 300	37 500
Total	**1 935 100**	**375 000**

* Le CRD de Laurentides — Lanaudière a bénéficié, en outre, d'une subvention spéciale de 50 000 $.

b) Communication

Le Service des communications a pour mandat de s'assurer que la clientèle de l'OPDQ, ou le public en général dans les cas où l'OPDQ est directement impliqué, comprenne bien et perçoive correctement quels sont ses buts et quel est son rôle de service public.

Édition

Développement Québec: Sous la responsabilité d'un nouveau rédacteur en chef, dix numéros ont paru durant l'exercice. Dans la plupart des numéros, un thème principal était traité, accompagné de quelques articles touchant le développement régional. Différents renseignements étaient aussi réunis sous les rubriques: Activités en régions, Chez nous à l'OPDQ, et Publications.

Le Choix des Régions: l'Office de Planification et de Développement du Québec et le Secrétariat à l'Aménagement ont collaboré à la production du document de consultation « Le Choix des régions ».

Publications diverses: le Service des communications a répondu aux demandes émanant des directions régionales ou directions générales de l'OPDQ qui portaient sur la publication et la diffusion de rapports, d'études et documents-synthèses. Ainsi l'Outaouais, Montréal et l'Estrie ont rendu publics des rapports et études de compétence régionale.

De plus, le Service des communications a mis en branle le processus de révision et d'édition d'un important document portant sur la région du Nord du Québec. Ce document portera le nom de *Le Nord du Québec: profil régional*, et sera diffusé au cours de l'année financière 1983-1984.

Publicité

Fonds de développement régional: au cours de l'année financière, le Service des communications a rendu publiques les subventions accordées à des organismes dans le cadre du Fonds de développement régional (FDR).

Ententes Canada-Québec: le Service des communications a assuré, auprès des ministères concernés du gouvernement du Québec et du gouvernement du Canada, la diffusion des communiqués conjoints qui portent sur l'annonce de subventions ou de cérémonies officielles des ententes Canada-Québec.

Programme expérimental de création d'emplois communautaires: l'OPDQ administre ce programme, mieux connu sour le nom de PECEC. La sous-traitance de la publicité et des relations publiques a été confiée à son Service des communications.

Relations publiques

Colloque international sur le système Grands Lacs — Saint-Laurent: le Service des communications, au cours du premier trimestre de l'exercice financier, s'est vu confier l'organisation administrative et logistique du Colloque sur le système Grands Lacs — Saint-Laurent.

Commission parlementaire de la Présidence du Conseil et de la Constitution sur la fermeture de Schefferville: sous l'autorité du ministre délégué à l'Aménagement et au Développement régional et en collaboration avec les services parlementaires de l'Assemblée Nationale et le ministère des Communications, le Service des communications s'est vu confier l'organisation logistique de cette importante commission parlementaire dont la sortie hors des murs du Parlement de Québec constituait une première.

Au cours de l'année, le Service des communications a répondu à des demandes en provenance de ses délégations régionales. Ainsi, l'OPDQ a participé à des expositions dans l'Outaouais, à Montréal, au Saguenay — Lac-Saint-Jean et à Québec.